



## Diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en fiscalité

### RENSEIGNEMENTS

#### Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61706 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61706 (numéro sans frais)

450 670-1848 (télécopieur)

mfisclong.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

### LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

### COMPÉTENCES

- Réaliser des mandats fiscaux complexes dans des domaines variés.
- Prévenir des problèmes fiscaux complexes par la planification fiscale et successorale.
- Utiliser les sources documentaires disponibles pour réaliser des mandats ou des recherches en fiscalité.
- Communiquer efficacement par écrit avec ses supérieurs, ses clients et les divers ordres de gouvernement dans l'exécution de ses mandats.
- Travailler en collaboration afin de réaliser des mandats dans des situations réelles et authentiques.
- Exécuter ses mandats avec éthique et intégrité professionnelle.
- Évaluer sa pratique professionnelle.

### OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation complémentaire à la formation première dans des disciplines pertinentes au domaine de la fiscalité;
- d'approfondir sa connaissance des législations fiscales et de se familiariser avec les différentes formes d'imposition au Canada;
- de s'initier aux principaux concepts économiques utilisés lors de l'élaboration de la politique fiscale canadienne;
- d'approfondir sa formation et de se spécialiser dans les secteurs suivants de la fiscalité :
  - l'impôt sur le revenu fédéral et provincial;
  - les impôts à la consommation;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel grâce à la réalisation de mandats fiscaux;
- de développer des attitudes et des habiletés qui lui permettent de saisir toutes les implications d'un mandat en fiscalité;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son auto-formation afin d'assurer son perfectionnement professionnel et de suivre l'évolution constante de la fiscalité canadienne.

### ADMISSION

#### Condition générale

Détenir un grade de 1<sup>er</sup> cycle en administration, en droit ou en économique ou l'équivalent, et avoir une connaissance de base en fiscalité canadienne.

De façon exceptionnelle, les candidates et candidats qui ne sont pas titulaires d'un grade de 1<sup>er</sup> cycle en administration, en droit ou en économique ou l'équivalent, peuvent être admis au programme sur la base d'une expérience professionnelle en fiscalité canadienne.

Cette expérience doit permettre au comité d'admission de conclure que la candidate ou le candidat a la capacité d'entreprendre et de mener à terme des études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle dans ce champ d'études.

### Conditions particulières

#### Pour les étudiantes et étudiants détenant un grade de 1<sup>er</sup> cycle en économique :

Avoir réussi le cours CTB 723 *Compréhension de l'information comptable* ou un cours jugé équivalent.

#### Exigences d'admission

Fournir un curriculum vitae et 3 lettres de recommandation;

Déposer un court texte (environ 2 pages) présentant ses principales réalisations professionnelles et scolaires ainsi que les objectifs poursuivis relativement à son projet d'études.

#### Exigences d'ordre linguistique

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la réussite de ce programme. De plus, la candidate ou le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit, lui permettant de lire des textes en fiscalité.

#### Critères de sélection

Outre les conditions d'admission précitées, le comité de sélection considère l'excellence du dossier scolaire et du dossier de présentation, les lettres de recommandation et l'expérience pertinente.

### RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

#### CRÉDITS EXIGÉS : 33

#### PROFIL DES ÉTUDES

#### Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

			CR
FIS	715	Impôts à la consommation	3
FIS	716	Fiscalité et prise de décision	3
FIS	724	Impôt du Québec	2
FIS	730	Interprétation, administration, litige fiscal	3
FIS	740	Recherche et méthodologie fiscale	3
FIS	741	Impôt I	4
FIS	742	Impôt II	2
FIS	743	Impôt III	2
FIS	744	Impôt IV	4
FIS	745	Introduction à la politique fiscale	1
FIS	747	Planification successorale I	1
FIS	748	Planification successorale II	2

#### Activités pédagogiques obligatoires pour l'étudiante ou l'étudiant détenant un grade de 1<sup>er</sup> cycle en administration ou en économique (3 crédits)

DRT	744	Droit civil et corporatif	3
-----	-----	---------------------------	---

#### Activités pédagogiques obligatoires pour l'étudiante ou l'étudiant détenant un grade de 1<sup>er</sup> cycle en droit (3 crédits)

CTB	723	Compréhension de l'information comptable	3
-----	-----	--	---

#### Activité pédagogique obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant faisant partie d'une cohorte parrainée par le ministère du Revenu (3 crédits)

ADM	742	Introduction à la gestion de projet	3
-----	-----	-------------------------------------	---

# Description des activités pédagogiques

## ADM

**ADM 742** 3 cr.

### Introduction à la gestion de projet

Objectif : se sensibiliser au cycle de vie d'un projet et aux méthodes de prise de décision préliminaire.

Contenu : le cycle de vie du projet. Les avantages de la gestion de projet, la méthode d'identification de projet. Le cadre logique. Les dimensions de l'environnement. Les grilles de la valeur ajoutée et des intervenants. Planification stratégique et planification de projet.

## CTB

**CTB 723** 3 cr.

### Compréhension de l'information comptable

Objectif : aux fins d'une application judicieuse des lois et règlements fiscaux, s'habiller comme futur fiscaliste qui n'a pas déjà une formation en administration à l'analyse critique de l'information comptable qui sert à la préparation des états financiers de l'entreprise.

Contenu : modèle comptable; principes et normes comptables, application aux principaux postes des états financiers; particularités comptables de certaines opérations ou de certains types d'entreprises.

## DRT

**DRT 744** 3 cr.

### Droit civil et corporatif

Objectifs : acquérir les principes de base du droit civil; approfondir certaines notions qui présentent un intérêt particulier pour l'étude du droit fiscal; acquérir les principes de base en matière de droit des sociétés de personnes et des sociétés par actions.

Contenu : personnes et familles, successions et libéralités, biens et obligations; sociétés du Code civil (sociétés en nom collectif, en participation et en commandite), capital-actions, modification des statuts de la compagnie, remaniement du capital-actions, la continuation, les transactions d'actions, fonctionnement corporatif interne, les conventions entre actionnaires, fusion, dissolution et liquidation de compagnies.

## FIS

**FIS 715** 3 cr.

### Impôts à la consommation

Objectifs : s'initier aux rouages des douanes et des taxes à la consommation fédérales et provinciales; réaliser des mandats en impôts à la consommation.

Contenu : taxes à la consommation, fonctionnement de l'appareil administratif relativement aux taxes fédérales et provinciales actuelles; douanes.

**FIS 716** 3 cr.

### Fiscalité et prise de décision

Objectifs : déceler l'influence qu'exerce la fiscalité sur la gestion de l'entreprise; approfondir certaines notions d'impôt sur le revenu apprises dans le cadre des activités antérieures; réaliser des mandats en planification fiscale.

Contenu : formation d'une société. Transfert de biens en faveur d'une société. Transfert d'actions en faveur d'une société liée. Utilisation d'une société. Achat et vente d'entreprise. Dividende intersociétés et présomption de gain en capital. Financement.

Préalable : FIS 744

**FIS 724** 2 cr.

### Impôt du Québec

Objectifs : acquérir des notions fiscales propres à l'impôt québécois; réaliser des mandats en impôt sur le revenu provincial et en planification fiscale.

Contenu : assujettissement, calcul du revenu et particularité du régime fiscal québécois, divers crédits d'impôt provinciaux concernant les particuliers et les sociétés, taxe sur le capital.

Concomitante : FIS 744

**FIS 730** 3 cr.

### Interprétation, administration, litige fiscal

Objectifs : se familiariser avec les principes d'interprétation des lois fiscales, les règles administratives et celles en matière de litige fiscal; apprendre à mettre l'emphase sur la lecture des textes de loi; réaliser des mandats en impôt sur le revenu.

Contenu : cadre juridique, règles d'interprétation et sens ordinaire des mots, règle générale anti-évitement. Litige fiscal. Infractions et privilège avocat-client.

**FIS 740** 3 cr.

### Recherche et méthodologie fiscale

Objectifs : se familiariser avec les sources du droit fiscal et les méthodes informatiques de recherche fiscale pour réaliser des mandats ou des recherches en fiscalité; améliorer les capacités de communication écrite.

Contenu : les sources du droit fiscal, la mise à jour de la législation fiscale, la recherche informatisée, laboratoires. Étapes préalables à la rédaction, clarté de l'expression et efficacité des textes, exigences et particularités des divers types de textes, principes de rédaction liés aux types d'écrits.

**FIS 741** 4 cr.

### Impôt I

Objectifs : maîtriser les différents concepts fiscaux de base du calcul du revenu; réaliser des mandats en impôt sur le revenu fédéral.

Contenu : assujettissement, lien de dépendance et personnes exemptées, composantes du revenu; identification des sources de revenu; calcul du revenu et sommes exclues, revenu de charge et d'emploi, autres revenus et autres déductions, revenu d'entreprise, revenu de biens, amortissement et immobilisation admissible.

Concomitante : FIS 740

**FIS 742** 2 cr.

### Impôt II

Objectifs : maîtriser un concept de base fondamental du calcul du revenu : le gain en capital et comprendre les mécanismes d'exonération du gain en capital; réaliser des mandats en impôt sur le revenu et en planification fiscale.

Contenu : gain en capital et exonération du gain en capital.

Concomitante : FIS 741

**FIS 743** 2 cr.

### Impôt III

Objectifs : maîtriser le calcul du revenu imposable et le calcul de l'impôt des particuliers de même que le traitement fiscal des sociétés de personnes et des fiducies entre vifs; réaliser des mandats en impôt sur le revenu.

Contenu : imposition des sociétés de personnes et de leurs membres. Traitement fiscal des fiducies entre vifs. Détermination du revenu imposable et du calcul de l'impôt des particuliers.

Concomitante : FIS 742

**FIS 744** 4 cr.

### Impôt IV

Objectifs : acquérir les connaissances théoriques et techniques concernant le calcul des impôts des sociétés et la distribution des surplus; apprendre à développer des techniques de planification relativement à ces sujets; réaliser des mandats en impôt sur le revenu et en planification fiscale.

Contenu : les sociétés et leurs actionnaires. Calcul de l'impôt des parties I, I.3 et IV. Distribution des surplus. Règles touchant les roulements. Réorganisations, liquidations et fusions, aperçu de certaines mesures anti-évitement.

Concomitantes : (CTB 723 ou DRT 744) et FIS 730 et FIS 743

**FIS 745** 1 cr.

### Introduction à la politique fiscale

Objectifs : se sensibiliser à la politique économique touchant la fiscalité par un survol des principaux concepts utilisés lors de l'élaboration de la politique fiscale; réaliser des mandats en politique fiscale.

Contenu : établir des comparaisons de statistiques fiscales en comparant les données du Canada à celles des pays membres de l'OCDE. Analyser la documentation budgétaire récente (contexte économique, évolution et répartition des revenus et des dépenses). Procéder à une comparaison interprovinciale des modes de financement. Examiner les programmes de transferts intergouvernementaux.

**FIS 747** 1 cr.

### Planification successorale I

Objectifs : se familiariser avec les droits matrimoniaux et connaître les incidences fiscales d'un décès et les notions de base de la planification successorale; réaliser des mandats en impôt au décès.

Contenu : introduction à la planification successorale et droits matrimoniaux. Calcul de l'impôt au décès.

Concomitante : FIS 743

**FIS 748** 2 cr.

### Planification successorale II

Objectifs : maîtriser les diverses techniques de planification successorale; réaliser des mandats en planification successorale.

Contenu : fiducies testamentaires, planification testamentaire, planification post-mortem et règlement d'une succession, transfert de l'entreprise familiale aux successeurs : techniques de gel successoral, dégel successoral, convention entre actionnaires et usage de l'assurance-vie.

Préalable : FIS 744

Concomitante : FIS 747